



Procès Verbal de Conseil d'Administration

BDE Kokoï – CA n° 2

Lundi 30 juin 2025

Présent·es (trente-quatre (34)) :

Wayan Sefouni, Mathis de Calan , Shana Gégout, Antoine Chaigne, Eléonore Broyer, Pierre-Louis Cézard, Julia Fioleau, Rowan Aubry, Jules Evrols, Julien Chemillier, Antarès Lafitte, Juliette Gronier, Pierre Schmittbuhl, Simon Rety, Raphaël Dherbecourt, Iannis Morvan, Bruno Monasson, Alexis Gay, Léontine Lenormand, Louis Maillot, Marc Zuccalli, Martin Guérin, Maxence Ponsardin, Sofia Stevens Rubio, Côme Souche–Franot, Camille Muratore, Adrien Guimbal, Aurélie Michat, Baptiste Izquierdo Rey, Léna Garcia, Raphaël Marly, Armand Salagnon, Hugo Segoufin-Chollet, Victor Burgard

Représenté·es (vingt (20)) :

Elise Gaudé (par Eléonore Broyer), Jeanne Guicheteau (par Eléonore Broyer), Étienne Badinier (par Shana Gégout), Alexandra Écuyer (par Shana Gégout), Alexandre Picard (par Shana Gégout), Emil Petit (par Pierre-Louis Cézard), Mathis Garrot (par Pierre-Louis Cézard), Reza Michelucci (par Pierre-Louis Cézard), Killian Martinez (par Mathis de Calan), Louise Paril (par Mathis de Calan), Violette Dangé (par Wayan Sefouni), Elise Teinturier (par Wayan Sefouni), Alexandre Lelong(par Julien Chemillier), Léo Fourmy (par Raphaël Dherbecourt), Alexandre Bossis (par Antoine Chaigne), Ionas Fahrenberg (par Antoine Chaigne), Estelle Métais (par Léna Garcia), Edmond Purssell (par Iannis Morvan), Eloi Bertagnolio (par Adrien Guimbal), Lucien Loriferne (par Antarès Lafitte)

Avec un total de cinquante-quatre (54) présent·es ou représenté·es pour 366 adhérent·es – soit environ 14,75% – le quorum de représentation de 5 % des adhérent·es est respecté.
Le Conseil d'administration se fait intégralement à distance via Big Blue Button. Les votes se font via un Google Forms rempli par les personnes assistant au Conseil d'administration, et dépouillé à posteriori par Antoine Chaigne. Chaque votant·e pouvait donner autant de voix qu'iel avait de procurations. Les votes nuls correspondent aux cas où les votant·es ont donné plus ou moins de voix qu'iels n'avaient de procurations.
La session est ouverte à 19h42 par Eléonore Broyer, présidente du BDE ENSL, auprès de trente-et-un (31) présent·es et vingt (20) représenté·es, soit un total de cinquante-et-un (51) adhérent·es présent·es ou représenté·es.

Pour le Secrétariat Général,
Le Secrétaire général, Antoine Chaigne

Ordre du jour

1 Vote du PV du CA précédent **1**

2 Point de la Présidence **1**

3 Point de la Trésorerie **2**

4 Vote du budget alloué aux activités du BDE pour l'année 2025-2026 **2**
4.1 Vote de la première version du budget prévisionnel pour 2025-2026 3
4.2 Vote de la seconde version du Budget Prévisionnel pour 2025-2026 4

5 Vote de l'ajout de Rowan Aubry au Bureau Des Élèves de l'École Normale Supérieure de Lyon **4**

6 Vote des budgets exceptionnels alloués aux clubs **4**
6.1 Budget exceptionnel du Club Jonglage 4
6.2 Budget exceptionnel du Club Absurde 5
6.3 Budget exceptionnel du Club Club 5
6.4 Budget exceptionnel du Club Absurde 5
6.5 Budget exceptionnel du Club Club 6
6.6 Budget exceptionnel du Club Jonglage 7

7 Création de clubs **7**
7.1 Création du Club GourmENS 7
7.2 Création du Club La Fabuleuse Formation 9
7.3 Création du Club Humour 9

⋆ ⋆
⋆

1 Vote du PV du CA précédent

L'approbation du PV du CA Kokoï n°1 ayant eu lieu le lundi 5 mai 2025 est soumise au vote du CA.

	Pour	Contre	Abstention	Nul	Total
Nombre de votes	45	0	3	3	51

Table 1 – Vote du PV du CA 1 du BDE Kokoï

Le PV du CA 1 du BDE Kokoï est approuvé à la majorité (100%) des votes exprimés.

2 Point de la Présidence

Eléonore Broyer, présidente du Bureau Des Élèves de l'École Normale Supérieure de Lyon, prend la parole.
Eléonore Broyer : Au dernier Conseil d'administration, nous avions parlé de nos discussions avec l'ancien BDE Caracal, suite aux dégradations ayant eu lieu pendant la festive Caracl'ap de fin. Nous sommes parvenus à trouver un accord avec les membres du BDE Caracal pour résoudre le problème.
Alexis Gay : Des photos ont été prises durant cette festive, mais elles n'ont pas été postées sur notre site internet.
Eléonore Broyer : Il faudra voir avec le pôle photo pour que les photos soient postées.

Eléonore Broyer : Actuellement, le BDE accueille les admissibles en AL, BL et BCPST. J'ai eu de très bons retours venant d'admissibles que je connaissais. Le compte Instagram dédié aux admissibles fonctionne plutôt bien et permet d'informer les admissibles.
Eléonore Broyer : Nous sommes en discussion avec la Fédération des Associationspour organiser les événements de rentrée.
Eléonore Broyer : Concernant les locaux, un local a été trouvé pour remplacer le B-1 à la rentrée. Actuellement, les boissons et goodies qui étaient dans le B- sont stockés dans le local BDE et le local Clubs. Il y a également une armoire fermée contenant des soft dans le Foyer. Pour la Zicbis, le matériel est stocké au foyer TV à Bonnamour. Nous sommes en discussion avec Emma Bessières pour trouver un nouveau lieu pour accueillir la Zicbis.
Côme Souche–Franot : Reza Micheluccіet Leïla Morardont fait des tests acoustiques en salle Thêk. Les murs sont insonorisés, mais pas le plafond. Le club Zicbis peut acheter des dalles de plafond insonorisées. Il faut en parler à Emma Bessières.
Pierre-Louis Cézard : C'est à l'école de payer l'insonorisation du local.
Côme Souche–Franot : En effet, mais le budget de l'école est assez limité, et les plaques de plafond sont relativement peu coûteuses.
Eléonore Broyer : La majorité des salles envisagées pour la Zicbis sont actuellement déjà utilisées. Nous sommes en communication avec Emma Bessières pour trouver une solution.

3 Point de la Trésorerie

Shana Gégout, trésorière du Bureau Des Élèves de l'École Normale Supérieure de Lyon, prend la parole.
Shana Gégout : Plusieurs subventions CVEC ont été reçues : pour le transport du WEI, pour l'accueil des admissibles, et pour la prévention du WEI. Pour le reste, il s'agit d'une période assez creuse.
Alexis Gay : A-t-on reçu l'argent de la CVEC pour les formations PSC1 ?
Shana Gégout : Si la demande a été acceptée, la subvention devrait arriver.
Alexis Gay : Il se peut que la subvention soit trop élevée, car nous avons basé notre estimation sur la formation proposée par les pompiers, assez onéreuse, qui a été choisie l'année dernière, mais il y a moins cher.
Eléonore Broyer : Nous avions fait une demande assez élevée, mais nous avons été informé·es que l'année dernière, Richard Nemeth avait organisé une formation moins chère. Nous l'avons contacté et avons trouvé une formation moins chère.

4 Vote du budget alloué aux activités du BDE pour l'année 2025-2026

Shana Gégout, trésorière du Bureau Des Élèves de l'École Normale Supérieure de Lyon, prend la parole.
Shana Gégout : J'ai fait deux budgets prévisionnels. Le premier budget alloue plus d'argent au WEI. Initialement, cet argent servait à financer une activité supplémentaire qui aurait été proposée au WEI. Cette activité n'aura pas lieu. L'investissement de 2000 € supplémentaires est fait pour financer de la décoration, avec le plus possible des décorations réutilisables.
Shana Gégout : Dans le reste du budget prévisionnel, les dépenses prévues concernent les événements comme le Gala, les festives, ainsi que les événements exceptionnels, qui peuvent être organisés ponctuellement. Cette année il y aura également la soirée vieilleux, organisée par le comité intergénérationnel en novembre. Le budget prévisionnel leur accorde 3000 € : le comité a estimé 7000€ de dépenses pour 4000€ de recettes.
Il y a également les frais liés aux achats de boissons alcoolisées et sans alcool. Les budgets annuels clubs, ont déjà été votés, je prévois également un budget pour les demandes de budgets exceptionnels des clubs. Les clubs peuvent en effet demander des budgets exceptionnels. Aujourd'hui trois clubs font faire une demande de budget exceptionnel.
Le budget contient également les dépenses en goodies. Les goodies du bureau apparaissent, mais ils seront évidemment payés par les membres du bureau.
Il y a également les dernières dépenses du BDE Artace, les formations PSC1 remboursées par la CVEC. Le montant peut changer, la balance restera nulle.
Cette année, le pôle plantes du BDE a été créé, pour mettre de la verdure dans l'ENS, et disposera de 100€.
Concernant nos revenus, ils viennent es financements de l'ENS de lyon, des adhésions, des avoirs, du partenariat avec En Voiture Simone et des revenus des événements.
Cette année, nous financerons les soft proposés lors des événements des Clubs pour éviter le gaspillage.
Pierre-Louis Cézard : Le pôle plantes a été ressucité plutôt que créé.

Wayan Sefouni : Pour la soirée vieilleux, comment explique-t-on les 7000€ de dépenses ? C'est une dépense conséquente, qui représente 3000€ pour le BDE.
Eléonore Broyer : Aucun budget prévisionnel ne nous a été présenté.
Shana Gégout : Le financement du BDE sera plafonné à 5000€, mais effectivement nous ignorons comment cet argent sera dépensé.
Juliette Gronier : Concernant l'argent supplémentaire pour le WEI, pourquoi ne pas baisser le prix des places ?
Wayan Sefouni : La diminution du prix des places permettrait d'aider les étudiant·es mis·es en difficulté par l'augmentation des frais d'inscription.
Eléonore Broyer : Si on investit plus, on peut effectivement baisser le prix des places pour le WEI.
Pierre-Louis Cézard : D'après mes calculs cela représenterait 4€ de moins par place, ce qui est déjà assez bien.
Pierre-Louis Cézard : Le prix des places devra être voté en Conseil d'administration, comme pour le gala.
Juliette Gronier : C'est le comité Gala qui vote les prix des places du Gala.
Pierre-Louis Cézard : Combien coûtaient les places l'année dernière ?
Shana Gégout : L'année derniète, les places coûtaient 100€ pour les étudiant·es, et 150€ pour les élèves.
Wayan Sefouni : Nous nous étions engagé·es auprès de la CVEC à ne pas dépasser 100€ la place pour les étudiant·es.
Juliette Gronier : Dans le second budget prévisionnel, les recettes du WEI sont moins importantes, est-ce parce-que les places sont moins chères dans ce budget prévisionnel ?
Shana Gégout : Nous attendons un financement de l'Opticien, qui devait dans le premier budget prévisionnel financer en partie l'activité annulée, et qui est comptée en recette dans le second, d'où la différence.
Eléonore Broyer : Le financement correspond aux tee-shirts.
Wayan Sefouni : Au vu de ce qui a été dit, pour quoi vote-t-on exactement ?
Eléonore Broyer : L'idée serait de choisir votre préféré parmi les deux budgets proposés. Au vu de la situation budgétaire, l'argent supplémentaire pourra baisser le prix des places.
Antoine Chaigne : Pour chaque budget prévisionnel, vous pouvez dire s'il vous convient ou non.
Camille Muratore : Ce n'est pas très clair.
Eléonore Broyer : Pour chaque budget, vous pouvez voter pour s'il vous convient.
Shana Gégout : Vous pouvez voter pour les deux budgets prévisionnels si les deux vous conviennent, ou vous abstenir ou voter contre un budget si vous préférez l'autre.
Pierre Schmittbuhl : Peut-on voter contre les deux budgets prévisionnels ?
Shana Gégout : Oui, si aucun des deux ne vous convient. Pour résumer, chaque budget prévisionnel est soumis à un vote.
Juliette Gronier : Y aura-t-il un autre vote si les deux budgets prévisionnels sont approuvés ?
Shana Gégout : Soit on prend celui qui a le plus de pour, soit on refait un vote ensuite.
Eléonore Broyer : On peut prendre le budget prévisionnel qui a obtenu la majorité des pour.
Shana Gégout : Ce type de vote est parfois fait lors des Conseils d'administration de la Fédération des Associations
Wayan Sefouni : Pour qu'un budget prévisionnel soit approuvé, il lui faut au minimum la majorité des votes.
Eléonore Broyer : En effet les budgets prévisionnels ne peuvent pas être approuvés en cas de majorité de votes contre.
Léontine Lenormand : On vote pour notre budget prévisionnel et on s'abstient pour l'autre ?
Shana Gégout : On vote pour notre préféré, mais on peut voter pour les deux si les deux nous conviennent.
Juliette Gronier : Ques budget prévisionnel baisserait les prix du WEI ?
Shana Gégout : C'est le premier, où le partenariat avec l'opticien n'a pas été pris en compte. Pour rappel les tarifs initialement prévus étaient de 100 € pour les étudiant·es et 155 € pour les élèves.
Eléonore Broyer : Nous pouvons passer aux votes.

4.1 Vote de la première version du budget prévisionnel pour 2025-2026

	Pour	Contre	Abstention	Nul	Total
Nombre de votes	38	4	6	3	51

Table 2 – Vote de la première version du Budget Prévisionnel

La première version du Budget Prévisionnel est approuvée à la majorité (90%) des votes exprimés.

4.2 Vote de la seconde version du Budget Prévisionnel pour 2025-2026

	Pour	Contre	Abstention	Nul	Total
Nombre de votes	17	11	21	2	51

Table 3 – Vote de la seconde version du Budget Prévisionnel

La seconde version du Budget Prévisionnel est également approuvée à la majorité (60%) des votes exprimés.
Comme la première version du budget prévisionnel a emporté plus de votes pour que la seconde, c'est cette version du budget prévisionnel qui sera retenue pour l'année 2025-2026.

5 Vote de l'ajout de Rowan Aubry au Bureau Des Élèves de l'École Normale Supérieure de Lyon

Eléonore Broyer, présidente du Bureau Des Élèves de l'École Normale Supérieure de Lyon, prend la parole.
Eléonore Broyer : Rowan Aubry souhaite intégrer le Bureau du Bureau Des Élèves de l'École Normale Supérieure de LyONet rejoindre le pôle Primo.
Rowan Aubry : Je m'appelle Rowan, et je suis au département de biologie. Je suis déjà en lien avec le pôle primo, avec lequel nous avons commencé à préparer l'intégration. Je suis motivé à rejoindre le BDE.
Eléonore Broyer : Le pôle Primo actuel est favorable à l'ajout de Rowan au BDE.
Pierre-Louis Cézard : Avez-vous des commentaires ?
Antarès Lafitte : L'année dernière, il y avait cinq (5) personnes au pôle primo. L'ajout de Rowan Aubry permettrait de distribuer le travail pour ne pas surcharger certain·es, qui seront occuppé·es. Avec une personne de plus, c'est plus simple de gérer. Rowan a déjà commencé à travailler avec nous et est d'une grande aide.

	Pour	Contre	Abstention	Nul	Total
Nombre de votes	34	5	10	2	51

Table 4 – Vote pour l'ajout de Rowan Aubry

L'ajout de Rowan Aubry est approuvé par la majorité (87%) des votes exprimés.

Départ de **Louis Maillot**, à 20h10. Le nombre de présent·es est alors de trente (30), portant le nombre total de représenté·es à cinquante (50).

6 Vote des budgets exceptionnels alloués aux clubs

Mathis de Calan , vice-trésorier clubs du Bureau Des Élèves de l'École Normale Supérieure de Lyon, prend la parole.
Mathis de Calan : Nous devons voter trois (3) demandes de budget exceptionnel. Il doit y avoir un·e représentant·e du club pour pouvoir voter la demande. Les deux budgets prévisionnels présentés prévoient d'allouer 1100 € aux budgets exceptionnels de clubs. Les budgets présentés aujourd'hui représentent dix-huit pourcent (18%) de ce montant. Ces demandes ont été faites en accord avec la trésorerie.

6.1 Budget exceptionnel du Club Jonglage

Mathis de Calan : Le club est représenté par Hugo Segoufin-Chollet, qui est actuellement absent. Le vote est reporté.

6.2 Budget exceptionnel du Club Absurde

Mathis de Calan : Le club est représenté par Armand Salagnon.
Eléonore Broyer : Dans l'ordre du jour que je vous ai envoyé, il y a une erreur : il est indiqué que le Club Absurde demande 96 €. Le Club Absurde demande en réalité 65 €.
Mathis de Calan : Armand Salagnon est absent, le vote est reporté.

6.3 Budget exceptionnel du Club Club

Mathis de Calan : Le club est représenté par Victor Burgard, qui est actuellement absent. Le vote est reporté.
Julien Chemillier : En quoi consiste le Club Club ?
Adrien Guimbal : C'est un club qui peut être repris pour organiser un événement. Ensuite il y a un coup d'état pour qu'un·e nouvelleau président·e organise un autre événement. L'événement pour lequel la demande est faite ici est un petit déjeuner de rentrée qui consiste en une raclette à 8h du matin.
Julien Chemillier : Les non primos peuvent-iels manger des patates ?
Adrien Guimbal : Oui, dans la mesure où il en rest pour les primo entrant·es.
Camille Muratore : Il y a un grand risque de gaspillage.
Juliette Gronier : D'après les statuts, "Chaque Club doit en permanence avoir au moins une personne responsable qui est l'interlocutrice privilégiée du Bureau"
Wayan Sefouni : Pourquoi ne pas proposer un vrai petit-déjeuner ?
Pierre-Louis Cézard : En effet une raclette, peut causer du gaspillage, alors qu'on peut faire un petit déjeuner plus classique, comme un petit déjeuner à l'anglaise.
Adrien Guimbal : Les quantités prévues ne sont pas importantes : il n'y aura pas énormément de patates et fromage. Le but n'est pas de produire trop de nourriture.
Iannis Morvan : Les restes peuvent être servis en festive.
Pierre-Louis Cézard : Il faut y réfléchir, on a sûrement mieux à proposer qu'une raclette.
Eléonore Broyer : L'événement serait sur inscription comme un Club'Ouf ?
Camille Muratore : Il est possible de faire un petit déjeuner abordable, comme un brunch.
Wayan Sefouni : Un petit déjeuner peut être bien pour les primo entrant·es, le mettre sur inscription fait qu'il serait moins accessible.
Antarès Lafitte : Le petit déjeunet est une bonne idée, mais le fromage est impossible à récupérer, et il faudrait forcer la communication, notamment sur les groupes WhatsApp.
Eléonore Broyer : Tous les primos ne sont pas sur les groupes avant la rentrée. Personnellement, j'avais rejoint les WhatsApp mi-septembre.
Adrien Guimbal : L'idée était de faire sans inscription : le petit déjeuner serait le matin de l'amphi de rentrée, il y aurait un stand vers Mérieux.
Wayan Sefouni : En faisant un petit-déjeuner à l'anglaise, ou qui reprend les codes d'une autre culture, on peut vraiment rassembler des gens, surtout des personnes qui peuvent se sentir dépaysé·es.
Juliette Gronier : Un partenariat avec l'ASSET serait possible ?
Pierre-Louis Cézard : On pourrait proposer des spécialités d'un peu partout.
Juliette Gronier : Il faut ajouter l'événement sur le calendrier de la Fédération des Associations.
Alexis Gay : L'événement a déjà été ajouté.
Wayan Sefouni : L'idée du petit-déjeuner peut être bien pour les matins des journées interface.

> Arrivée d'Armand Salagnon, à 20h25. Le nombre de présent·es est alors de trente-et-un (31), portant le nombre total de représenté·es à cinquante-et-un (51).

Camille Muratore : J'aime l'idée d'un petit déjeuner, mais pas avec une raclette.

6.4 Budget exceptionnel du Club Absurde

Le Club Absurde demande un budget exceptionnel de de 65,00 €.
Armand Salagnon, président du Club Absurde, prend la parole.
Armand Salagnon : Le Club Absurde demande un budget exceptionnel de 65 €. Les années précédentes le club demandait 80 € pour les pinces à linge, mais c'est trop. Cette année nous demandons 40 € pour les événements et la

distribution de pinces à linge de la rentrée, plus 25 € pour un événement en particulier. Il s'agit de la présentation du département de paysagisme. Les 25 € serviront à acheter de la nourriture.

Arrivée de Victor Burgard, à 20h29. Le nombre de présent·es est alors de trente-deux (32), portant le nombre total de représenté·es à cinquante-deux (52).

Mathis de Calan : La demande globale est de 65 €, 40 € pour les pinces à linge et 25 € pour l'apéro de rentrée du département de paysagisme. Pour rappel les frais de reprographie et les soft sot payés par le BDE.
Wayan Sefouni : Pourquoi ne pas avoir demandé de budget annuel ?
Mathis de Calan : Les clubs de catégorie 4 ne peuvent pas demander de budget annuel.
Eléonore Broyer : On peut passer au vote je pense.

	Pour	Contre	Abstention	Nul	Total
Nombre de votes	35	5	4	8	52

Table 5 – Vote du Budget exceptionnel alloué au Club Absurde

Le Budget Exceptionnel du Club Absurde est approuvé à la majorité (86%) des votes exprimés.

6.5 Budget exceptionnel du Club Club

Le Club Club demande un budget exceptionnel de de 56,00 €.
Eléonore Broyer : Comme Victor Burgard est arrivé, on peut passer au budget exceptionnel du Club Club. On en a parlé pendant ton absence, donc pour résumer ce qui s'est dit jusqu'ici, l'idée du petit déjeuner est appréciée par plusieurs personnes, mais certain·es pensent que la raclette n'est pas propice et craignent du gaspillage.
Pierre-Louis Cézard : On a proposé de faire des spécialités d'un peu partout dans le monde plutôt que de faire du fromage.
Victor Burgard : Nous avons discuté avec des responsables bouffe. L'idée n'est pas de produire de grandes quantités. Il est possible de proposer des recettes pour l'apéro du soir, voire pour la festive peu après. Nous n'avons rien préparé d'autre qu'une raclette, autre chose demanderait de prévoir. Si vous n'êtes pas prêt·es à manger une raclette à 9h du matin, vous n'êtes pas prêt·es pour l'ENS.
Adrien Guimbal : Je ne pense pas que l'idée de faire un petit déjeuner avec des spécialités de plusieurs endroits du monde est adaptée.
Wayan Sefouni : Il faut cuisiner pour une raclette.
Camille Muratore : Associer la raclette à l'ENS, je ne sais pas si c'est vraiment le message qu'on souhaite faire passer. Un petit déjeuner avec l'ASSET transmettrait des valeurs d'accueil et de bienveillance envers les étudiant·es étranger·ères.
Eléonore Broyer : Il faut penser à l'agenda de la Fédération des Associations.
Adrien Guimbal : C'est déjà sur l'agenda.
Victor Burgard : Il y aura une option vegan.
Pierre-Louis Cézard : La raclette ne fait pas rire plus que ça.
Victor Burgard : Il n'y a pas de viande, juste du fromage et une option vegan, et c'est déjà sur le calendrier de la Fédération des Associations.
Eléonore Broyer : Je vous propose qu'on arrête le débat là pour passer au vote.

	Pour	Contre	Abstention	Nul	Total
Nombre de votes	13	24	12	3	52

Table 6 – Vote du Budget exceptionnel alloué au Club Club

Le Budget Exceptionnel du Club Club est rejeté par la majorité (65%) des votes exprimés.

Arrivée de Hugo Segoufin-Chollet, à 20h35. Le nombre de présent·es est alors de trente-trois (33), portant le nombre total de représenté·es à cinquante-trois (53).

6.6 Budget exceptionnel du Club Jonglage

Le Club Jonglage demande un budget exceptionnel de de 84,00 €.
Mathis de Calan : Hugo Segoufin-Chollet représente le Club Jonglage. Le budget demandé représente 7% du budget alloué aux budgets exceptionnels de clubs.
Hugo Segoufin-Chollet : Actuellement le club dispose de massues, mais pas de balles. Or les balles sont bien pour débuter. Pour des bonnes balles, il faut tcompter 4 €. L'argent demandé est pour environ sept (7) débutant·es. Une fois qu'on a acheté les balles, elles peuvent être réutilisées.
Juliette Gronier : Pourquoi ne pas avoir demandé de budget annuel ?
Hugo Segoufin-Chollet : Je n'ai pas eu le temps de faire la demande avant le Conseil d'administration précédent.
Mathis de Calan : La passation du Club Jonglage est très récente.
Eléonore Broyer : On peut passer au vote.

	Pour	Contre	Abstention	Nul	Total
Nombre de votes	38	0	9	6	53

Table 7 – Vote du Budget exceptionnel alloué au Club Jonglage

Le Budget Exceptionnel du Club Jonglage est approuvé à la majorité (100%) des votes exprimés.

7 Création de clubs

7.1 Création du Club GourmENS

Eléonore Broyer : Lors de ce Conseil d'Administration nous allons voter la création de trois clubs. Le premier est GourmENS, représenté par Shana Gégout.
Shana Gégout : Le principe de GourmENS est similaire à celui d'ENSauce, qui a fusionné avec le Club'Ouf, mais dons le principe n'a pas été gardé. L'objectif de GourmENS, c'est d'organiser des événements autour d'un thème. Les participant·es peuvent venir avec des plats qu'iels ont préparé en lien avec le thème. Chacun·e paie pour l'événement et les personnes qui ont préparé sont remboursées.
Wayan Sefouni : C'est un Club'Ouf participatif ?
Juliette Gronier : Pourquoi ne pas fair des Club'Ouf différents ?
Shana Gégout : GourmENS et le Club'Ouf n'ont pas le même objectif. Le Club'Ouf organise des gros repas pour rassembler les participant·es, nous on veut juste faire des événements où chacun·e prépare à manger.
Juliette Gronier : Quelle serait la catégorie du club ?
Eléonore Broyer : ce serait un club de catégorie 3.
Armand Salagnon : Y a-t-il seuil de remboursement pour les personnes qui préparent ?
Shana Gégout : J'y ai pensé.
Juliette Gronier : Si l'événement est payant, il faut penser à la répartition des tickets de caisse
Wayan Sefouni : Les participant·es auront-iels accès à la carte PromoCash du BDE ?
Shana Gégout : Si GourmENS est créé, comme c'est un club du BDE, il y aura cette possibilité.
Victor Burgard : Le but c'est qu'une personne amène un repas ou bien chacun·e amène quelque-chose et on partage ?
Wayan Sefouni : Les participant·es qui ont préparé quelque-chose vont payer pour manger ce qu'iels ont préparé ?
Shana Gégout : Les remboursement viennent des places payées par les participant·es qui viennent manger.
Juliette Gronier : Si personne ne vient les participant·es paient cher ? On ne peut pas savoir à l'avance combien on va payer ? Il faut une certaine aisance financière pour participer du coup ?
Shana Gégout : Effectivement comme les frais sont partagés, plus on est, moins c'est cher a priori. J'aimerais à terme un petit budget pour aider les personnes qui n'auraient pas les moyens.
Eléonore Broyer : : Pourquoi est-ce que ça ne peut pas être intégré au clubouf ?

Shana Gégout : Le principe est différent. Si GourmENS était intégré aux Club'Ouf, les événements GourmENS et ceux du Club'Ouf seraient en compétition, alors qu'ils ont pas la même vocation.
Pierre Schmittbuhl : Contrairement au Club'Ouf où les participants financent leur repas, là le BDE finance tous les repas ? Y compris si il y a 500 participant·es ?
Shana Gégout : Non, les participant·es financent le repas.
Camille Muratore : Quelle serait la fréquence des événements ?
Shana Gégout : Tout dépend de la motivation des participant·es. Il y aurait la possibilité d'avoir un budget avec une caisse de solidarité.
Wayan Sefouni : Y a-t-il besoin du Local Club'Ouf pour les événements ?
Pierre-Louis Cézard : Ce serait compliqué avec l'administration, puisqu'il faut les accès Club'Ouf.
Victor Burgard : Je suis prez Club'Ouf, et je pence que faire ce type d'événements avec le Club'ouf est possible, je ne suis pas contre. Il est vrai que si les ambiances sont assez différentes, que les publics visés sont différents,et que l'organisation est faite par des gens différents, c'est aussi très entendable de faire un club pour. Pour l'accès au Club'ouf, c'est faisable mais ça doit être fait avec quelqu'un qui a accès au Club'Ouf (de préférence un·e Prez) pour se faire briefer sur les règles du local.
Shana Gégout : Ce sont effectivement ambiances différentes entre un Club'Ouf et un événement GourmENS. Je n'ai pas précisé, mais on mettra en avant la cuisine végétarienne.
Armand Salagnon : L'idée après ça serait de partager et discuter les recettes des gens ?
Shana Gégout : Oui on peut partager les recettes.
Victor Burgard : Il y a toujours des options végétariennes ou vegan au Club'Ouf.
Shana Gégout : Pour GourmENS tout serait végétarien.
Juliette Gronier : Tout le monde ne doit préparer que du végétarien ou vegan ?
Wayan Sefouni : Qu'en est-il des allergies ? Si des gens ramènent des plats avec des allergènes, sans forcément le dire, l'oublient ou juste n'y pensent pas.
Shana Gégout : C'est dur à gérer, il ne faut pas mettre la responsabilité sur les cuisinier·ères mais on peut l'indiquer dans la mesure du possible.
Juliette Gronier : Obliger les préparateurices à faire du végétarien ou vegan, n'est-ce pas politique ? Le BDE est apolitique.
Armand Salagnon : La ligne politique du club peut être de ne rembourser que le végétarien ou végan par exemple ? Est-ce que c'est valide avec les statuts ?
Shana Gégout : L'objectif de proposer du végétarien n'est pas politique. On peut apprécier la cuisine végétarienne, et la mettre en avant sans être politique.
Pierre-Louis Cézard : S'il y a une caisse de solidarité, les personnes qui préparent peuvent cuisiner des choses chères ?
Shana Gégout : Je pense que les préparateurices sauront être raisonnables.
Juliette Gronier : Pour créer un club de nourriture végétarienne, pourquoi ne pas créer un club ENvertS ?
Armand Salagnon : Choisir le végétarien est politique.
Shana Gégout : Choisir quoi manger est politique, mais pas seulement. Pour moi même s'il s'agit de repas végétariens, le club n'irait pas vraiment à ENvertS.
Eléonore Broyer : Passons au vote.

	Pour	Contre	Abstention	Nul	Total
Nombre de votes	37	9	4	3	53

Table 8 – Vote pour la création du club GourmENS

La création de GourmENS est approuvée à la majorité (80%) des votes exprimés.

Départ de Hugo Segoufin-Chollet, et de Léna Garcia, raprésentant Estelle Métais, à 20h47. Le nombre de présent·es est alors de trente-et-un (31), portant le nombre total de représenté·es à cinquante (50).

7.2 Création du Club La Fabuleuse Formation

Adrien Guimbal : Je représente le Club, et s'il est voté j'en prendrai la présidence par intérim. La créatrice du club rentre de son Erasmus, mais nous avons beaucoup parlé du concept de son club. La Fabuleuse Formation serait un club de rythme signé. Le concept du rythme signé, c'est d'utiliser un langage des signes pour coordiner un groupe qui joue de la musique. C'est un langage différent de celui du chef d'orchestre, et plus simple. Le club se réunirait toutes les semaines dans une salle réservée, et les participant·es pourraient jouer des percussions avec des objets réutilisés, voire des tamtams de la Zicbis, ou bien avec leurs propres instruments. La personne qui sera en charge du club adhérera à la rentrée, je serai donc responsable du club par intérim.
Juliette Gronier : Quelle est la catégorie du club ?
Adrien Guimbal : Ce serait un club de catégorie 3.
Camille Muratore : Est-ce qu'on peut réexpliquer le projet ?
Wayan Sefouni : Il y aurait des formations ?
Eléonore Broyer : Pourquoi créer le club maintenant si la responsable est absente ?
Adrien Guimbal : La responsable nous a contacté assez rapidement, et souhaiterait créer son club avant l'intégration.
Eléonore Broyer : Il y aura un autre Conseil d'Administration en août.
Adrien Guimbal : Cela laisserait peu de temps entre la création du club et le WEI.
Pierre-Louis Cézard : Le club pourra difficilement mettre des événements à l'intégration, puisque le calendrier de l'intégration a été voté en conseil d'administrationd e la Fédération des Associations.
Adrien Guimbal : On peut déjà créer le club, ce qui permettra de prendre le temps de bien le créer. Je ne vois pas pourquoi repousser sa création.
Pierre-Louis Cézard : Si la personne était là elle pourrait mieux présenter son club.
Adrien Guimbal : Nous avons longuement discuté au téléphone avec la présidente, je suis donc en mesure de répondre à vos questions. Je serai le président par intérim jusqu'à l'adhésion de la presonne qui veut créer le club.
Wayan Sefouni : Le club demandera-t-il des subventions ?
Adrien Guimbal : Peut-être plus tard, pour l'instant la création du club lui permettrait d'exister, et de profiter des diffusions BDE, de la reprographie et de réserver des salles.
Victor Burgard : Ne pas être sur le calendrier de la Fédération des Associationsn'interdit pas de faire des évènements pendant la période. Ils ne seront juste pas dans la communication de la Fédération des Associationsou sur le calendrier de rentrée affiché, et peut potentiellement être en conflit avec d'autres évènements de rentrée. Il faut les déclarer soit même, la Fédération des Associationsne le fera pas.
Pierre-Louis Cézard : Il faut un budget pour afficher.
Mathis de Calan : Le BDE finance les frais de reprographie de ses clubs.
Eléonore Broyer :Passons au vote avant le dernier point de l'ordre du jour.

	Pour	Contre	Abstention	Nul	Total
Nombre de votes	22	6	20	2	50

Table 9 – Vote pour la création de la Fabuleuse Formation

La création du club La Fabuleuse Formation est approuvée par la majorité (79%) des votes exprimés.
La création du Club La Fabuleuse Formation est approuvée à la majorité des votes exprimés (voir tableau 8).

7.3 Création du Club Humour

Jules Evrols, représentant le club Humour, prend la parole.
Jules Evrols : *Bruits de singe* J'ai préparé une présentation pour présenter le concept de mon club.
Eléonore Broyer : Je te mets en présentateur, tu peur projeter ta présentation.
Jules Evrols : Bonjour à toustes, je suis Jules, et je vous présente le club Humour. L'objectif est de rire, passer du bon temps et se détendre dans une bonne ambiance. L'objectif du club est de rechercher l'élite humoristique de l'ENS, l'élite du rire. Pour ça nous voulons organiser un casting, le dix-huit (18) septembre à 18h30. Les personnes qui le souhaitent pourront être castées : iels présenteront un show, et un jury sélectioçnnera l'élite de l'humour. Nous ferons une radio libre pour diffuser différents types d'humour. Nous pourrons aussi aller à des stand ups. Chacun·e paierait de sa poche sa place au spectacle. *Bruits de singe*. Le rire est la seule liberté qu'on ne pourra jamais nous enlever. Rejoignez nous dans la jungle. L'humour c'est comme une jungle, et les blagues sont des singeries.

Wayan Sefouni : Quelle serait la catégorie du club ?
Eléonore Broyer : Ce serait un club de catégorie 4.
Jules Evrols : Le club humour ne demande pas d'argent.
Eléonore Broyer : Passons au vote.

	Pour	Contre	Abstention	Nul	Total
Nombre de votes	26	13	10	1	50

Table 10 – Vote pour la création du club Humour

La création du club Humour est approuvée à la majorité (67%) des votes exprimés.

Fin de l'ordre du jour.

Wayan Sefouni : Nous avons eu des retours concernant la dernièren festive. Y a-t-il eu des problèmes ?
Eléonore Broyer : Concernant les date, il y a eu un problème lié au fait que la festive tombait le jour de la Pride, mais pour des raisons de déclaration à la sécurité, la date n'a pas pu être changée.
Pierre-Louis Cézard : Il y a eu assez peu de personnes : il n'y jamais eu plus de quinze (15) personnes au Foyer. En terme de prévention, la Safe est restée ouverte toute soirée. Il n'y avait personne à la porte arrière, mais la Safe est restée ouverte, avec quelqu'un dedans. Concernant les consommations, des écarts one été remarqués par la Trésorerie. Les responsables sont venus d'elleux mêmes stexcuser et rembourser les consommations impayées lors de la festive. Même si moralement consommer sans payer est problématiques, les personnes sont venues d'elles mêmes rembourser le BDE et s'excuser. Concernant le rangement, il y a eu deux oublis, mais ça a été réglé.
Camille Muratore : J'ai entendu parler de personnes qui se sont vantées d'avoir participé à une soirée en open bar mais sans safe.
Pierre-Louis Cézard : La safe a été maintenue toute la soirée, j'étais présent. Pour l'alcool y a eu des dérives, mais n'y a rien eu de grave. Les personnes qui ont consommé sans payer se sont excusées et ont remboursé le BDE.
Eléonore Broyer : Le problièmer vient du fait qu'il n'y avait personne du BDE au bar. La soirée n'a pas été présentée comme un open bar. Les personnes qui ont abusé sont venues derrière le bar.
Camille Muratore : I l s'agit d'un vol. Y a-t-il eu un avertissement ?
Eléonore Broyer : En effet. Du côté du BDE, il y a eu un rappel du pôle boisson en interne. Il y aura un autre rappel à l'occasion de l'intégration.
Eléonore Broyer : Il est l'heure de clore ce Conseil d'administration. N'oubliez pas d'envoyer le formulaire de vote. Bonne soirée.

La Conseil d'Administration prend fin à 21h17.

⋆ ⋆
⋆

Dernière édition, Antoine Chaigne, le 7 août 2025 à 18h00.